



Exécuteur testamentaire

Par **Augbret22**, le **25/07/2022** à **07:32**

Bonjour,

Dans le cadre d'une liquidation de biens quels justificatifs est tenu légalement de fournir aux héritiers l'exécuteur testamentaire svp?

Et l'un des héritier peut il à posteriori de la promesse de vente, s'opposer à la vente d'un bien (maison+ terrain) jugé vendu trop peu cher en comparaison de sa valeur effective svp?

L'exécuteur testamentaire peut il interdire l'accès à un bien (maison+ mobilier) aux héritiers sous prétexte d'une responsabilité d'assurance?le but étant pour lui de vendre la maison+ terrain sans avoir à se soucier des objets et mobilier?

En vous remerciant

Par **youris**, le **25/07/2022** à **12:20**

bonjour,

c'est celui qui désigne son exécuteur testamentaire de définir ses missions qui peuvent être plus ou moins étendues.

il est donc impossible de répondre à votre question sans connaître les missions données à l'exécuteur testamentaire.

il peut exister plusieurs exécuteurs testamentaires pour le même défunt.

voir ce lien : [exécuteur testamentaire](#)

salutations